

Ventoux : des stations de méthanisation en projet

Les communautés d'agglomération et le syndicat des eaux du piémont du Ventoux jusqu'à l'Ouvèze s'unissent pour produire du gaz vert.

Emmanuel Brugvin - Correspondant, le lundi 30 octobre 2023



(Crédit : EB) - Olivier Bresson a remis aux élus le trophée « Territoire engagé Gaz vert » à Jacqueline Bouyac (Cove), Christian Gros (Casc), Thierry Lagneau (Sitteu) et Jérôme Bouletin (Rhône Ventoux) en présence de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras.

La station d'épuration des eaux usées de Monteux met toutes les conditions en place pour **accueillir un centre de production de gaz vert sur son territoire**. Le syndicat Rhône Ventoux (Carpentras) et le Sitteu (Sorgues) qui gèrent le transport et le traitement de l'eau, la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (Monteux) et la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Carpentras) s'unissent pour porter un projet de production **en collaboration avec GRDF** qui dispose d'une conduite à proximité du site. « Aujourd'hui, la production de gaz vert représente en France la puissance de deux réacteurs nucléaires. En 2030, elle pourrait atteindre l'équivalent de dix réacteurs (sur les 56 du parc) », souligne [Olivier Bresson](#), directeur-adjoint de GRDF pour le Sud-Est.

Énergie alternative

D'après [Laetitia Coq-Choux](#), responsable de l'agence de Vedène du cabinet

d'ingénierie lyonnais Merlin, le bassin dispose d'un gisement de boues et de graisses urbaines issues des stations d'épuration et des industries agroalimentaires ainsi que d'une production de biodéchets des collectivités locales et de ces mêmes industries, **suffisante pour alimenter un projet.**

Pour des raisons réglementaires, ces deux types de déchets doivent être traités séparément. Les installations pourraient alimenter l'équivalent de 560 foyers installés dans 75 m² pour l'une, 1020 foyers pour l'autre. Les 1 300 tonnes de digestats liquides, débarrassés de leurs éléments pathogènes pourront enrichir 345 ha agricoles en amendements organiques et limiter, pour les agriculteurs, l'achat de produits phytosanitaires. Olivier Bresson rappelle qu'aujourd'hui, **le gaz satisfait 50 % de nos besoins en chaleur.** *« Alors que la France comptait une centrale de méthanisation en 2012, le pays en dénombre aujourd'hui 600. Notre région en compte 6 dont 5 proches de stations d'épuration et une à Apt au biogaz produit par les co-produits de Aptunion ».*

Guichet unique

Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras souligne *« que la France est en retard pour la production d'énergies renouvelables ».* Pour le Vaucluse, l'Etat le missionne pour lancer une dynamique pour le développement de projets. *« Ma première mission sera d'expliquer la loi du 10 mars 2023 sur l'accroissement de la production des énergies renouvelables auprès de maires avec la création, par nos services, d'un guichet unique, souligne-t-il. Nous allons déterminer les zones propices à des projets de méthanisation. Les parcs naturels régionaux du Luberon et du Ventoux participent à cette action. Un fonds permet, aujourd'hui, de financer l'ingénierie de projet. Demain, la dimension énergies renouvelables s'imposera aux plans locaux d'urbanisme ».*

Jérôme Bouletin, président de syndicat Rhône-Ventoux, très impliqué dans le projet, rappelle que ce projet ambitieux de Monteux ne pourra se réaliser sans le soutien financier de l'ensemble des partenaires publics. Outre le chantier financier, **la prochaine étape consiste également à mobiliser toutes les structures de déchets verts urbains,** agricoles et agroalimentaires pour assurer suffisamment de matière première à la future station.